

# L'AGEFI

QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

Désendettement industriel  
**La Chine lance un programme à \$155 milliards** PAGE 19



PANAMA PAPERS DANS LE MONDE

## L'onde de choc se propage

PAGE 3

EMPLOI TRANSFRONTALIER À GENÈVE

## Collaborations qui fonctionnent

PAGE 8

RÉDEMPTION DE ARPIDA DU CÔTÉ DE BÂLE

## Assez exemplaire dans le biotech

PAGE 6

PILATUS SUR UN AN DANS L'AÉRONAUTIQUE

## Encore un milliard de francs

PAGE 7

LE PRIVATE EQUITY ET LES FONDS SOUVERAINS

## La convergence est programmée

PAGE 12

JMC LUTHERIES AU BRASSUS (ACOUSTIQUE)

## Internationalisation méthodique

PAGE 5

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPE UBS

## Deux nouveaux profils financiers

PAGE 4

MARCHÉ SUISSE DES ACTIONS HIER

## Nouvelle débâcle des bancaires

PAGE 9

## Les erreurs peuvent si vite se produire



**LAURENT SANTINI.** Dosepharma à Genève a développé un service de conditionnement de médicaments aux pharmacies. Pour les traitements de long terme.

Pharmacien d'origine, Laurent Santini a longtemps côtoyé la problématique du suivi d'un patient et des traitements de longue durée. Devoir prendre des médicaments à un rythme quotidien peut s'avérer un casse-tête. Entre le nombre de prises, le moment auquel il faut prendre les comprimés ou encore la quantité à ingérer... Une erreur peut vite se produire. Basé à Genève, Dosepharma a travaillé sur l'automatisation des processus de tri des médicaments aux pharmacies pour faciliter la vie des patients. L'entreprise se considère comme B2B et offre ses services aux pharmacies standards ou répondantes d'un EMS.

Pour Laurent Santini, l'objectif final est de capitaliser sur le processus d'automatisation pour convaincre les assurances et l'Etat. «Le but étant que les assurances remboursent ces frais de conditionnement», précise-t-il. Une amélioration du flux de médicaments peut aussi contribuer à réduire le coulage, et réduire le stress des patients.

Ils sont actuellement 550 à bénéficier des services de Dosepharma. La marge de progression est grande quand l'on s'aperçoit que 3500 personnes sont en EMS et que 22.000 patients suivent des traitements longs à domicile. Aujourd'hui active sur Genève, l'entreprise vise le marché suisse. **PAGE 6**

# Schindler abandonne le Japon dix ans après l'accident tragique

Les opérations du groupe ne se sont guère remises de la mort surmédatisée d'un adolescent. Dans un ascenseur.

CHRISTIAN AFFOLTER

Le groupe suisse Schindler quitte le Japon un peu plus de dix ans après y avoir (d'abord) intensifié son activité. Il vend sa filiale au concurrent américain Otis.

La transaction sera finalisée cette année. Le montant n'a pas été communiqué. L'activité ne comprend plus que la maintenance des installations existantes, la vente de nouveaux ascenseurs et escaliers roulants ayant été abandonnée en 2006 déjà. Il s'agit en fait d'une sortie en deux étapes. Le décès d'un garçon japonais de

16 ans s'appretant à sortir d'un ascenseur Schindler lorsque celui-ci s'était soudainement remis en marche a provoqué une véritable tempête dans l'opinion publique à partir de juin 2006. Moins d'une année après avoir lancé un programme de développement avec l'acquisition d'un opérateur local indépendant.

Pendant plusieurs mois, le nom Schindler a figuré en une des médias, et parmi les principaux sujets de conversation de la population. Sans rapport avec l'activité du groupe sur place, qui n'y a jamais dépassé les 9000 installa-

tions. C'est dire si la part de marché a toujours été modeste. Schindler justifie aussi son retrait du Japon par la faible importance de ce marché dans le groupe, qui n'a jamais pu prendre une ampleur proportionnelle à l'importance de l'économie et de la démographie. En raison notamment de l'accident de 2006. Six ans plus tard, un deuxième accident avec issue fatale avait d'ailleurs provoqué une réplique du séisme médiatique. Les procédures juridiques liées au cas de 2006 ne sont toujours pas closes. Le technicien a été jugé

non coupable en septembre 2015, mais le ministère public a fait appel contre cette décision. Schindler maintient d'ailleurs une présence au Japon pour gérer et résoudre les litiges encore ouverts.

L'évolution sur l'archipel contraste singulièrement avec la puissance du groupe dans la région Asie-Pacifique. Région qui s'est avérée une nouvelle fois, et sans surprise, leader de la croissance l'an dernier. Malgré des signes d'essoufflement du côté des nouvelles installations en Chine. **PAGE 7**

## Soutien considérable aux épargnants lésés

**ESPIRITO SANTO.** Quatorze fonds de gestion britanniques déposent plainte contre la Banque centrale du Portugal.

La Banque centrale du Portugal se trouve de nouveau sous pression. Cette fois, le mécontentement ne vient pas de Bruxelles, mais de Londres. Quatorze gestionnaires de fortune, dont BlackRock dont le numéro deux est le Suisse Philipp Hildebrand, et Pimco ont mandaté des avocats du cabinet britannique Clifford Chance pour déposer une plainte contre l'institution bancaire.

Cette fronde donnera un poids supplémentaires aux centaines d'épargnants lésés dans la disparition de Banco Espírito Santo, dont une importante filiale était basée à Lausanne. Une délégation de Portugais en Suisse avait ma-

nifesté devant les locaux de la Banque du Portugal en décembre, pointant du doigt le rôle jugé opaque de la banque centrale. Forte du soutien de gestionnaires de fortune, la représentation des épargnants demande le remboursement des avoirs. De leur côté, les avocats britanniques adopteront le même procédé.

Ils devront prouver que l'établissement bancaire a violé des principes clés.

De plus, ils demanderont également le remboursement de la valeur perdue lors du transfert de deux milliards d'euros de Novo Banco vers le bad bank regroupant les actifs toxiques. **PAGE 4**

## Acquisition locale en voie de finalisation

**CGI-M3.** La régie immobilière de Genève a changé de nom, de localisation et surtout d'organisation.

CGI immobilier s'appelle aujourd'hui M3, en référence à l'unité de mesure en mètre cube. Le changement n'est pas uniquement sémantique, mais organisationnel. En quelques mois, la régie de Genève créée en 1950 a été transférée de la rue des Bains à la place Cornavin, dans des locaux totalement renouvelés.

Recrutements, changements dans l'organigramme, projets innovants. Une grande opération «dépoussiérage», menée par Abdallah Chatila, actionnaire unique de CGI depuis quelques mois (*L'Agefi du 24 août 2015*), de concert avec la CEO Teresa Astorina. Une régie devrait davantage



**TERESA ASTORINA.** Le dépoussiérage d'une institution.

se profiler comme une banque privée selon lui, avec un ensemble de services autour de la gestion d'actifs. L'acquisition d'une autre régie genevoise est également en phase de finalisation. **PAGE 5**

ÉDITORIAL NICOLETTE DE JONCAIRE

## Quand l'opinion se substitue à la justice

Quarante huit heures après la publication des Panama Papers, on ne peut que s'étonner du peu d'esprit critique dans l'opinion publique, politique et médiatique.

Une source dont on ne connaît pas l'identité, moins encore les possibles commanditaires, une exposition médiatique mélangeant délinquants et vagues suspects sans présomption d'innocence, un consortium de journalistes qui déclare ne vouloir remettre aucun document aux autorités fiscales ou judiciaires: les Panama Files sont l'exemple même d'une opération qui échappe volontairement aux principes les plus élémentaires du droit.

En approfondissant les circonstances, on apprend – de la *Süddeutsche Zeitung* elle-même et du directeur du consortium

d'investigation (ICI) Gerard Ryle – qu'un délateur avait vendu il y a deux ans aux autorités allemandes des informations dérobées à Mossack Fonseca. Après enquête, des banques allemandes ont été condamnées à une amende de 20 millions d'euros. D'autres gouvernements ont acquis à leur tour les données. Jusque-là, la justice a joué son rôle et les coupables ont été sanctionnés. L'effet recherché ensuite est d'un autre ordre. Il s'agit de créer de l'émotion et du scandale.

Dans la droite ligne de Swissleaks, les données dérobées sont cette fois remises directement à la *Süddeutsche Zeitung*, qui les partage avec l'ICI. Lequel à son tour les publie sans les soumettre à la rigueur d'un processus judiciaire dont le défaut majeur semble de vouloir identi-

fier les fraudeurs et blanchisseurs avant de condamner.

Les journalistes du consortium se sont-ils posé la question des problèmes d'une méthode qui, au mépris de toute règle du droit, des Droits de l'homme en particulier, fait passer la charge de la preuve de l'accusé vers l'accusé? Pourquoi ne pas avoir remis les documents à la jus-

tice, tout au moins dans les Etats dits de droit s'ils doutaient des autres?

Les Panama Papers permettront certainement de confondre des délinquants. Cette fin justifie-t-elle pour autant de telles méthodes? Sachant que les auteurs ne seront en rien inquiétés, ni même sérieusement critiqués, peut-on encore parler tout simplement d'Etat de droit? ■

Nous développons des partenariats sur mesure de grande qualité, pas des solutions standards

Pour plus d'informations, veuillez consulter [www.nnip.co/partners-ch-fi](http://www.nnip.co/partners-ch-fi)

NN investment partners

ING INVESTMENT MANAGEMENT

Fixed Income Absolute Return Convertibles Europe High Yield Emerging Market Debt



9 771421 948004 3 0 0 1 4

# Service d'automatisation destiné aux pharmacies

**DOSEPHARMA.** La société basée à Genève propose un service de production et de conditionnement de médicaments aux pharmacies. L'entreprise vise le marché national.

DANNY BAUMANN

Devoir prendre des médicaments de façon journalière peut-être un casse-tête. Entre le nombre de prises, le moment auquel il faut prendre les pilules ou encore la quantité à ingérer, une faute est vite arrivée. Au regard de ce contexte, l'entreprise Dosepharma propose, depuis mai 2014, un service de conditionnement et de production aux pharmacies. «Nous nous orientons dans le secteur du grossiste pharmaceutique», explique Laurent Santini, CEO de Dosepharma basé à Genève. Pharmacien d'ori-

gine, il a longtemps côtoyé la problématique du suivi d'un patient et des traitements à longue durée. La société se positionne donc sur un marché B2B et offre ses services aux pharmacies standards ou répondantes d'un EMS.

Dans les faits, le client passe commande à Dosepharma via une plateforme en ligne et un visuel de la fiche du patient. Une fois celle-ci remplie et envoyée, l'entreprise procède à un traitement simplifié. Les médicaments commandés sont répartis dans des sachets selon le jour et l'heure de prise. Le nom du patient, le nombre, le nom et le dosage de chaque

médicament est également inscrit sur un sachet personnalisé. Le conditionnement est envoyé sous forme de rouleau aux pharmaciens qui le transmettra lui au patient. Une fois à la maison, ce dernier n'a plus qu'à prendre les sachets dans l'ordre pour la prise de ses pilules. «Un gain de temps énorme pour les pharmaciens et surtout pour les infirmières en EMS, précise-t-il. Le temps consacré au tri des médicaments s'en trouve largement réduit.» Laurent Santini voit plus loin pour sa firme. Il a pour objectif de capitaliser sur son processus d'automatisation pour séduire les assurances et l'Etat. «Le but

étant que les assurances remboursent ces frais de conditionnement», souligne-t-il. Une amélioration du flux de médicaments pourrait aider à réduire le gaspillage et aider le patient dans des traitements à longue durée. Le chiffre d'affaires pour l'année 2015 avoisinait les 500.000 francs mais la progression peut-être exponentielle et à un niveau national. «Nous avons actuellement 550 patients qui bénéficient de nos services. Rien qu'à Genève, la marge est grande quand l'on s'aperçoit que 3500 personnes sont en EMS et que 22.000 patients suivent des traitements longs à domicile,» résume-t-il. ■

## NEWRON: résultats d'étude sur evenamide

La société pharmaceutique Newron a présenté lors de la 5<sup>e</sup> édition de la Biennial Schizophrenia International Research Society Conference des résultats d'étude de phase II prouvant l'efficacité antipsychotique d'evenamide comme thérapie complémentaire dans le traitement de la schizophrénie. Le laboratoire italien coté à la Bourse SIX explique que sa substance agit sur les voies de transmission que les traitements actuels et les nouveaux antipsychotiques ne visent pas. Evenamide est actuellement testé en phase II sur des patients atteints de schizophrénie, souffrant de troubles psychotiques dans le cadre d'un traitement avec Risperidon et Aripiprazol.

## AC IMMUNE: succès préclinique pour ACI-24

AC Immune se félicite de la publication dans la prestigieuse revue *PLOS ONE* des résultats d'une étude préclinique sur son vaccin anti-Abéta liposomal thérapeutique expérimental ACI-24. L'article fait état de données encourageantes pour le traitement des déficiences cognitives chez des souris souffrant du syndrome de Down. La société avait indiqué en janvier déjà avoir débuté le recrutement de patients pour le passage des recherches à l'étape clinique. La phase 1b doit s'étaler sur douze mois de traitement, puis sur un an de suivi.

## LIFEWATCH: augmentation de capital pas encore définie

Le spécialiste du diagnostic à distance Lifewatch n'a pas encore défini le montant de l'augmentation de capital annoncé fin mars. Le conseil d'administration pourrait encore le réviser lors de l'assemblée générale, a déclaré son directeur général, Stephan Rietiker. Jusqu'ici, une augmentation de 5 mio d'actions au maximum avait été évoquée. Cette opération permettra de couvrir le risque de manque de liquidités causé par le litige avec l'assureur santé américain Highmark.

Relocalisation à Monaco  
**appartement à louer ou à vendre en Principauté**  
prestations de grande qualité; possibilité d'assister gratuitement l'acquéreur en cas d'expatriation;  
pas de frais d'agence;  
**contacter:**  
[movetomonaco@gmail.com](mailto:movetomonaco@gmail.com)

# Rédemption après un ratage si brutal

**ICLAPRIM.** L'antibiotique avait ruiné le biotech bâlois Arpida en 2009. L'échec est en passe d'être transformé en succès par un groupe coté à Londres.

STÉPHANE GACHET

Il y a deux semaines, le biotech Motif Bio, d'origine hollandaise mais basée à Londres avec cotation également à Londres, a recruté les premiers patients de sa première étude clinique de phase III, sur l'antibiotique Iclaprim. La nouvelle peut sembler secondaire et lointaine, elle recèle en réalité un vrai cas d'école dans le genre redemption après un ratage d'anthologie survenu à Bâle, en 2009. L'affaire peut paraître ancienne, mais elle est encore très fraîche pour l'ensemble de l'industrie biotech-pharma en Suisse. Les origines de l'Iclaprim remontent à 1998. Roche mène alors les recherches préliminaires sur une nouvelle classe d'antibiotique. Elles sont prometteuses. Un spin-off est créé pour poursuivre le développement du projet. La structure sera montée à Bâle sous le nom d'Arpida, avec la particularité d'être entièrement focalisée

sur un seul produit. Les validations s'enchaînent. Les levées de fonds également, à grande échelle. En 2004, Arpida est consacrée par «le plus grand tour de financement réalisé dans le private equity européen» (Le Temps du 12 avril 2005). Cette même année, Iclaprim entame son étude pivot de phase III. En mai 2005, Arpida entre en cotation à Zurich et lève près de 100 millions de francs, de quoi financer le développement jusqu'en 2008, soit jusqu'à l'achèvement de la phase III. Les premières données sont encourageantes. Le marché soutient le titre, qui montera jusqu'à 38 francs, près de trois fois sa valeur d'émission. Le potentiel est conséquent: un marché estimé à 26 milliards, avec une part adressable par Arpida de l'ordre de 700 millions de dollars par an.

L'élan est arrêté net à l'automne quand la FDA publie un rapport défavorable, exigeant une nou-

velle étude. L'action perd plus de 65% en deux séances, pour s'écraser en novembre sous la barre du franc. Arpida doit dans l'urgence lever entre 40 et 100 millions de francs, pour répondre aux exigences des autorités américaines et engager, le cas échéant la commercialisation. Mais cela n'arrivera pas. Nous sommes en pleine crise du crédit et le biotech connaît une crise de confiance planétaire.

A l'automne 2009, Arpida tente encore de négocier ses derniers actifs. La structure servira d'entrée en bourse pour un autre biotech, Evolva, qui prend le relais par reverse-take en septembre. Iclaprim ne fait pas partie de la transaction et sera finalement cédé au groupe bâlois Acino, actif dans les génériques (également en période troublée), pour 2,1 millions de francs, avec l'objectif de sécuriser les résultats positifs obtenus en phase II sur une petite indication, puis trouver un repre-

neur. Ce scénario ne se concrétisera pas et le programme Iclaprim reste ainsi au point mort. Il sera repris par Khalid Islam, ex-dirigeant d'Arpida, de 1999 à 2008, et finalement proposé à Motif Bio. La direction perçoit le potentiel. La transaction est établie, à la condition que Motif entre en cotation, ce qui est finalisé en avril 2014, à Londres. En une année, tout le retard accumulé depuis 2009 est rattrapé. Le contact est rétabli avec la FDA et les conditions d'une nouvelle étude de phase III sont établies clairement et l'étape est rapidement engagée, avec des validations d'étape qui résonnent en prémices d'une redemption complète d'Iclaprim, dans un contexte qui n'a jamais été aussi propice.

Le cas de figure est en réalité rarissime. Graham Lumsden, président exécutif de Motif Bio, qui présente un parcours épais dans l'industrie, n'a pas mémoire d'un

tel retournement. Il y voit plusieurs explications. La première tient dans l'attitude même de la FDA, qui se trouvait dans une situation critique en 2008, après avoir autorisé un antibiotique qui s'est avéré très toxique. Mais tout a changé depuis. En 2012, les Etats-Unis ont fait des antibiotiques une priorité, concrétisée dans le GAIN Act. Motif Bio bénéficie aussi de tout l'enseignement tiré des études précédentes d'Arpida, en plus du soutien direct d'anciens collaborateurs clé, dont Khalid Islam. Un gain de temps est d'efficacité impayable. La phase III devrait ainsi être achevée dans la seconde partie de 2017 et la demande d'autorisation déposée à la FDA mi-2018, puis début 2019 en Europe. Le potentiel est conséquent. La première indication, cible les infections graves en milieu hospitalier, un marché adressable de près de 5 millions de patients entre les Etats-Unis et l'Europe. ■

## Direction soutenue par des actionnaires

**SIKA.** Un groupe d'actionnaires a renouvelé son soutien aux dirigeants du chimiste du bâtiment et sa méfiance quant à l'entrée dans son capital du français Saint-Gobain.

Dans une lettre ouverte au président Paul Hälg, publiée hier matin, ils saluent «l'exceptionnelle performance» du groupe, malgré l'adversité et réaffirment leur «confiance dans cette entreprise, ses collaborateurs et sa culture».

La lettre, signée par Cascade Investment, Columbia Threadneedle, Fidelity International et la Fondation Bill & Melinda Gates, critique le manque de vision stratégique de la transaction proposée par la holding Schenker-Winkler (SWH) à Saint-Gobain, dommageable selon eux aux intérêts de l'entreprise et de ses actionnaires.

Ensemble, les actionnaires précités représentent 5,23% des droits de vote, a précisé à AWP un porte-parole de Threadneedle. A titre de comparaison, Saint-Gobain en détient 52,92% depuis fin avril 2015, peut-on

lire sur le site de l'opérateur boursier SIX Swiss Exchange.

En préambule de la prochaine assemblée générale, qui se tiendra mardi prochain, le groupe d'actionnaires remercie les dirigeants de Sika pour la constance dont ils ont su faire preuve «dans une période turbulente» et réitère son opposition à la prise de contrôle de Saint-Gobain et son engagement pour l'indépendance de Sika.

Les dirigeants et une partie du conseil d'administration du groupe zougois s'opposent à l'accord conclu entre SWH et Saint-Gobain sur la cession de 16,1% du capital de Sika, mais représentent plus de la moitié des droits de vote.

Une procédure judiciaire est en cours auprès du Tribunal cantonal de Zoug, qui devrait se prononcer d'ici l'été sur la restriction des droits de vote de la famille du fondateur. De son côté, le patron du colosse français, Pierre-André de Chalendar, a réaffirmé le mois dernier sa «pleine et entière détermination» à conclure la transaction. ■

## Licence US pour un pesticide naturel

**EVOLVA.** La société de biopharmacie Evolva a annoncé mardi avoir obtenu une licence exclusive mondiale auprès des Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) pour développer et commercialiser le produit nootkatone. Ce constituant de l'essence de pamplemousse permet de lutter contre des vecteurs de maladies comme les tiques, moustiques, mouches et autres insectes.

Le nootkatone pourrait «jouer un rôle important dans la réponse mondiale contre la prolifération du virus Zika», a précisé Evolva

dans un communiqué. La société de Reinach (BL) a récemment étendu ses recherches dans ce domaine.

Selon des recherches du CDC, le nootkatone repousse et élimine le moustique aedes aegypti, vecteur de la fièvre jaune, et le tique ixodes scapularis qui transmet la maladie de Lyme. Le produit peut également être synthétisé à échelle industrielle grâce à un procédé de fermentation.

Cette annonce devrait rester sans impact sur les estimations de résultats de Vontobel, a affirmé la banque zurichoise. ■

## MYMETICS: la réussite de l'étude préclinique

La société Mymetics, pionnière dans la recherche et le développement de vaccins utilisant des virosomes pour prévenir la transmission de maladies infectieuses chez l'humain, a annoncé hier la réussite de son étude préclinique. Cette dernière basée sur le virosome de Mymetics est parvenue à jouer son rôle de vaccin contre le paludisme et de bloquer la transmission de la maladie. L'étude a montré que les vaccins candidats à base de virosomes, testés dans de fortes doses, génèrent des titres d'anticorps élevés contre les antigènes nécessaires et ils ont réussi à réduire de manière significative (97-100%), la transmission du parasite Plasmodium falciparum.

## La croissance s'est poursuivie l'année passée

**VOLG.** Si 2015 s'est révélée comme une année difficile pour le commerce de détail en Suisse, conséquence du franc fort, Volg a plutôt bien résisté. Le détaillant zurichois a pu augmenter ses ventes et son unité en charge de fournir ses magasins a même pu accroître sa marge opérationnelle. «Nous avons vécu un exercice 2015 réjouissant», a relevé mardi à Winterthur Ferdinand Hirsig, le patron du groupe Volg, une entité de la coopérative agricole bernoise Fenaco. Des propos que seuls de rares patrons de détaillants auront pu tenir cette année. Comme déjà révélé en janvier, le détaillant essentiellement présent en Suisse orientale est parvenu à accroître ses ventes de 0,5%, à 1,471 milliard de francs. La hausse reflète cependant essentiellement la bonne tenue des affaires des points de vente attachant aux stations-service Agrola, une autre unité de Fenaco, lesquelles ont gagné 6,3% à 244 millions. En revanche les ventes dans les 970 magasins du groupe ont stagné, tout comme celles des détaillants libres fournis par Volg. ■